

**DISCOURS DE MONSIEUR O. HERMANN YELKOUNI, 3ÈME VICE-PRÉSIDENT DE
L'ASSEMBLEE LÉGISLATIVE DE TRANSITION DU BURKINA FASO
DANS LE CADRE DU DÉBAT GÉNÉRAL DE LA 150^{ÈME} ASSEMBLÉE
DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE
« *L'ACTION PARLEMENTAIRE EN FAVEUR DU DÉVELOPPENT SOCIAL ET DE LA
JUSTICE SOCIALE* »
TACHKENT, 05 AU 09 AVRIL 2025**

Monsieur le Président ;

Distingués délégués parlementaires ;

Mesdames et messieurs.

Permettez-moi avant tout propos de saluer la qualité de l'accueil qui nous a été réservé, ainsi que l'hospitalité généreuse du peuple ouzbek, dont nous découvrons avec plaisir la culture, l'histoire et la chaleur humaine.

Je voudrais également vous transmettre les chaleureuses salutations de Dr Ousmane BOUGOUMA, Président de l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso.

Distingués collègues ;

Mesdames et Messieurs

Cette Assemblée générale de l'UIP, la 150^e du genre, nous réunit autour du thème « **L'action parlementaire en faveur du développement social et de la justice sociale** ».

Ainsi, l'UIP nous invite à porter la réflexion sur les thématiques telles que l'éradication de la pauvreté, la promotion du travail décent, l'encouragement de l'inclusion sociale et le renforcement de la participation des groupes marginalisés à la prise de décision.

En effet, alors que nos sociétés progressent technologiquement, qu'elles innovent, qu'elles communiquent plus vite que jamais, une question demeure : **pourquoi tant d'inégalités subsistent-elles encore ? Pourquoi des millions d'hommes, de femmes et d'enfants vivent-ils dans la précarité, l'exclusion, la marginalisation ?**

Cette situation est la résultante de politiques qui ont trop souvent privilégié la croissance économique au détriment du progrès humain. De décisions qui ont renforcé les privilèges au lieu d'élargir les droits. De discours qui promettaient l'égalité mais qui oubliaient la solidarité.

Le développement social ne peut pas se résumer à la seule amélioration des indicateurs économiques. Il doit se traduire par un accès réel et égalitaire à l'éducation, à la santé, au logement, à l'emploi, à la culture. Et surtout, il doit s'accompagner d'une volonté de **réduire les inégalités structurelles**, celles qui touchent les plus vulnérables.

La justice sociale, quant à elle, doit être un pilier de nos politiques publiques. Elle suppose une répartition équitable des ressources, une reconnaissance des diversités, une lutte ferme contre toutes les formes de discrimination.

Chers collègues ;

Mesdames et Messieurs ;

Le développement social, la justice sociale ont besoin d'un terreau fertile pour se développer, notamment la paix et la stabilité.

C'est ce défi qui s'impose à mon pays aujourd'hui. Malgré un conteste difficile marqué par la lutte contre le terrorisme qui lui a été imposé, le Burkina Faso, sous le leadership de son Président, le Capitaine Ibrahim TRAORE, et de concert avec **les pays de l'alliance du Sahel (AES)** s'évertue à prendre des mesures sociales marquées par :

- des réformes fiscales progressives ;
- des aides sociales ciblées et des investissements dans les services publics ;
- la réduction des inégalités d'accès à l'école et aux soins de qualité avec un accent particulier sur la santé de la mère et l'enfant et l'opérationnalisation de l'assurance santé universelle ;
- des Programmes d'inclusion sociale des jeunes par une réforme de l'éducation.

C'est à ce titre que l'Assemblée législative de transition joue sa partition à travers l'adoption des lois et le contrôle des politiques

publiques notamment dans les domaines du développement social et de la justice sociale.

Ainsi le gouvernement du Burkina Faso, sous le contrôle du parlement, multiplie les efforts pour permettre à tous burkinabè de vivre tout simplement dans la dignité.

Chers parlementaires, en ces moments solennels nous devons prendre l'engagement d'œuvrer ensemble pour un monde meilleur, empreint de paix, de justice, de respect de la souveraineté et partant de la vie humaine.

Je vous remercie